



Prise en charge spécifique des patients Huntington

SEUL
On s'épuise
ENSEMBLE
On va plus loin



Hôpital Psychiatrique du
Beau Vallon
Service Neuro B
205 rue de Bricgnot
5002 St Servais (Namur)
081/72.11.11 Fax : 081/721.120

Dr Lamia Guettat, neurologue
Tel : 081/721.329
lamia.guettat@beauvallon.be

Equipe de liaison
081/721.248
convention.huntington@beauvallon.be



Ligue Huntington
4b, Montagne Sainte-Walburge
4000 Liège
Tel.: 00 324225.87.33
GSM : 00 32492/84.94.00
E-mail : info@huntington.be
www.huntington.be



Service de Neurologie
réparatrice et de réhabilitation
ISoSL-Site Pèr
4b, Montagne Sainte-Walburge
4000 Liège
04/225.87.59 Fax : 04/225.87.79

Dr Zayd JEDIDI, neurologue
04/225.87.60,
z.jedidi@isosl.be

Equipe de liaison

Fabienne TOPPET
MR(S)
04/22.58.784
0492/89.00.58
f.toppet@isosl.be

Maud JORTAY
Domicile
04/225.87.81
0491/61.93.36.
m.jortay@isosl.be

La maladie de Huntington est une maladie neurodégénérative, génétique, à transmission autosomique dominante.

Trois groupes de symptômes

Des troubles moteurs avec principalement des mouvements dits choréiques (mouvements rapides et brusques, irréguliers et arythmiques, anarchiques et dénués de finalités)

Des troubles psycho-comportementaux tels que la dépression, l'anxiété, l'apathie mais aussi l'irritabilité et parfois de l'agressivité.

Des troubles cognitifs divers

Chaque individu développera la maladie de façon différente

On peut observer 3 stades :

Stade débutant : le patient conserve son activité professionnelle et accomplit les activités de la vie quotidienne sans aide extérieure mais souffre de difficultés relationnelles (liées à la maladie)

Stade intermédiaire : la personne est incapable de travailler et nécessite une assistance pour les activités de la vie quotidienne soit des proches, soit de services de soins à domicile.

Stade avancé : le patient a besoin d'une aide permanente et nécessite une prise en charge globale possible à domicile ou en institution de soins.

Convention Huntington

La convention Huntington consiste en une prise en charge, dans le cadre d'une collaboration entre les deux hôpitaux, des maisons de repos, divers établissements la ligue Huntington, les aidants et les professionnels.

Elle s'adresse à des patients souffrant de la maladie de Huntington à un stade avancé.

Dans les trois conventions, une équipe de liaison propose

- ⇒ Un soutien aux familles par une information adéquate sur la maladie, son évolution et ses conséquences.
- ⇒ Un encadrement adapté en fonction des besoins du patient
- ⇒ Une formation et un soutien du personnel
- ⇒ Un recours à des avis spécialisés
- ⇒ Une fonction palliative
- ⇒ Un suivi médical
- ⇒ Une collaboration entre la Ligue Huntington Francophone Belge asbl et les deux hôpitaux conventionnés

Trois conventions

Convention de base

- ⇒ Collaboration étroite entre les structures d'hébergement spécialisées (voir liste ci-dessous) et les deux hôpitaux conventionnés
- ⇒ Coaching, formation du personnel
- ⇒ Liaison médicale
- ⇒ Aides financières

Convention complémentaire

- ⇒ Collaboration entre les structures d'hébergement (autre que la convention de base) et le service hospitalier
- ⇒ Coaching, formation
- ⇒ Recours à des avis spécialisés

Convention domicile

- ⇒ Collaboration avec la ligue Huntington
- ⇒ Formation et soutien des professionnels
- ⇒ Soutien des aidants proches
- ⇒ Organisation de réunion de concertations
- ⇒ Orientation et aide dans les démarches en collaboration avec la ligue

Maisons de repos et de soins spécialisés

Résidence St Thomas
Rue Eugène Falmagne, 111
5170 Lustin
081/41.11.93



La Chanterelle
Avenue des Combattants, 94
5030 Gembloux
081/61.21.56



Le Sur-Abri
Rue du Sûr Abri ,51
7810 Maffle
068/84.00.03



L'Aurore
Chaussée de La Hulpe, 737
1310 La Hulpe
02/652.25.89



Résidence Les Murlais
Rue Ernest Marneffe.2
4020 Liège
04/340.37.00



Résidence les Trois Rois
Allée des Allouettes, 100
4600 Visé
04/374.91.91



Résidence St Joseph
Rue de la Clinique, 24
4850 Moresnet
087/78.90.00

